

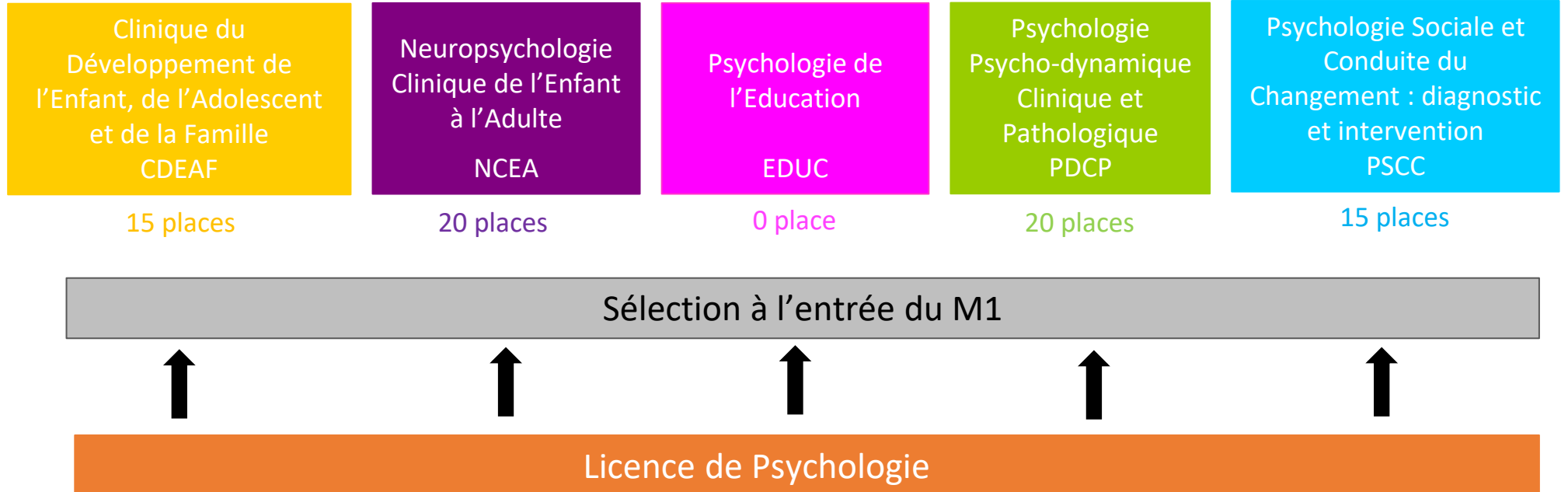
RÉUNION DE RENTRÉE MASTER 2 DE PSYCHOLOGIE 2026-2027





LE MASTER MENTION « PSYCHOLOGIE » 2022-2027

5 PARCOURS-TYPES



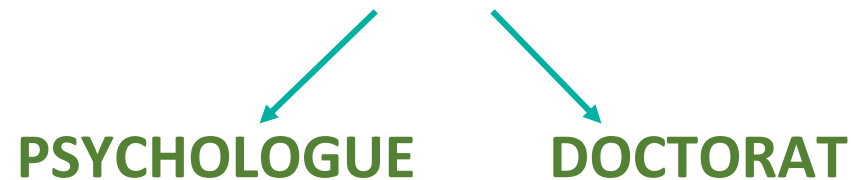


LE MASTER MENTION « PSYCHOLOGIE » 2022-2027

➤ Finalité indifférenciée (R/P)

Formation scientifique et technique indispensable tant à la pratique professionnelle qu'à la réalisation d'un doctorat.

Modèle « scientifique-praticien » : nécessité pour les psychologues de développer à la fois des compétences dans la recherche et des compétences dans la pratique.



➤ Unités de recherche



Laboratoire Psychologie de
Caen Normandie (LPCN)
EA 7452



Neuropsychologie & Imagerie de la
Mémoire Humaine (NIMH)
Inserm-EPHE-Unicaen UMRS U1077



Physiopathologie & Imagerie des
Troubles Neurologiques (PHIND)
UMR-S 1237



Centre de Recherche Risques et
Vulnérabilités (CERREV)
EA 3918



Mobilités : Vieillessement,
Pathologie, Santé
UMR-S 1075



Ethologie animale et humaine
Rennes 1-Unicaen-CNRS
UMR 6552

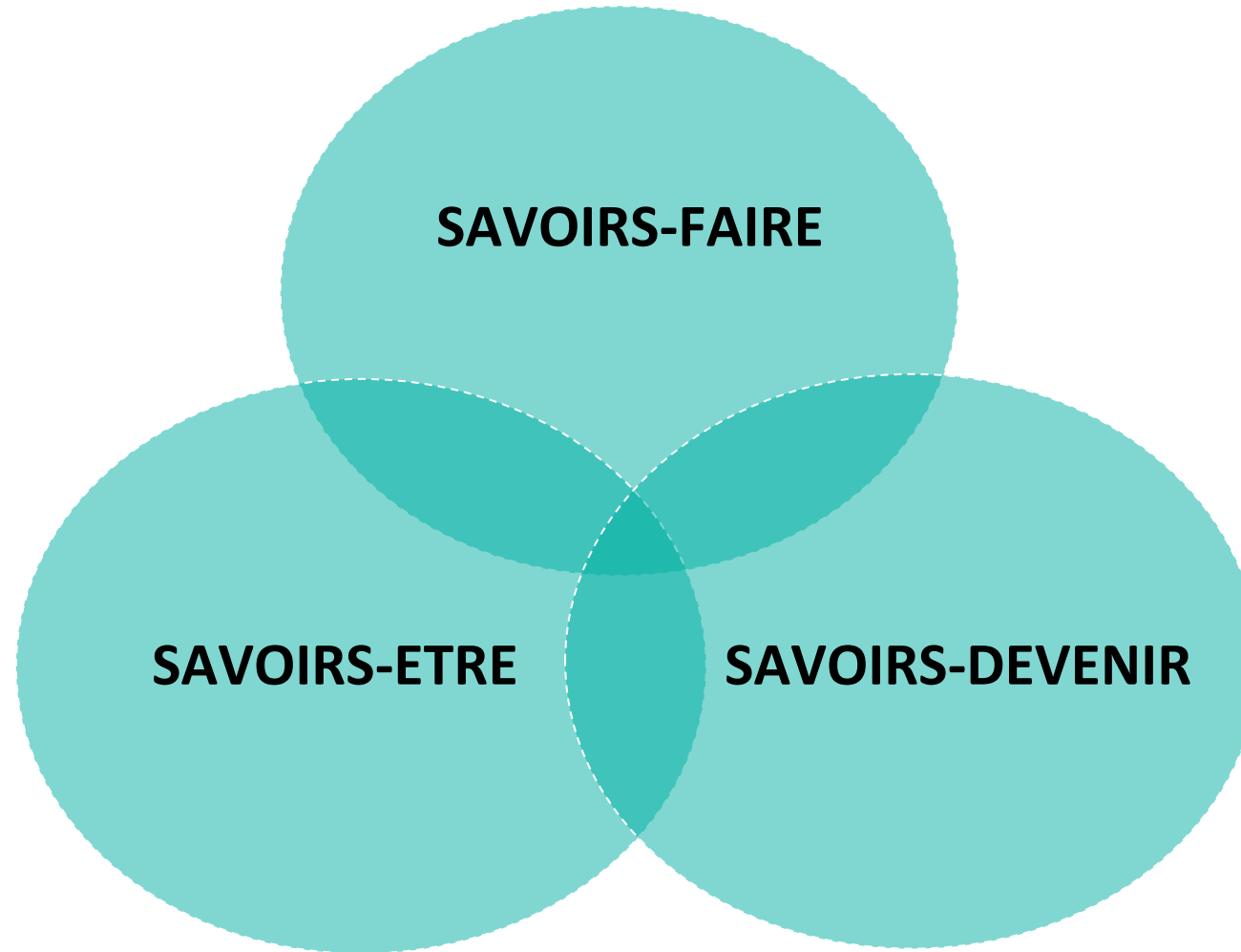


Normandie Université



DEVENIR PSYCHOLOGUE

Formation en 2 ans



M1

M2



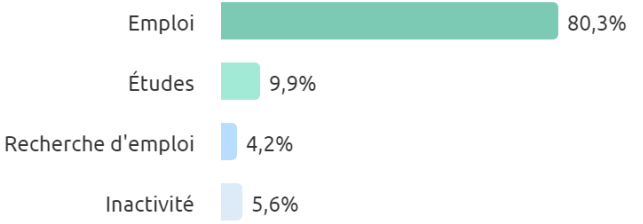
SITUATION 6 MOIS APRÈS LE MASTER PROMOTION 2024

L'enquête de situation à 6 mois est une enquête d'établissement réalisée tous les ans et pilotée par l'Observatoire UNICAEN. Les principales thématiques traitées dans cette étude sont l'entrée sur le marché du travail et ses caractéristiques, la poursuite d'études et l'évaluation de la formation. Les diplômés ont été interrogés sur leur situation au 1er février 2025.

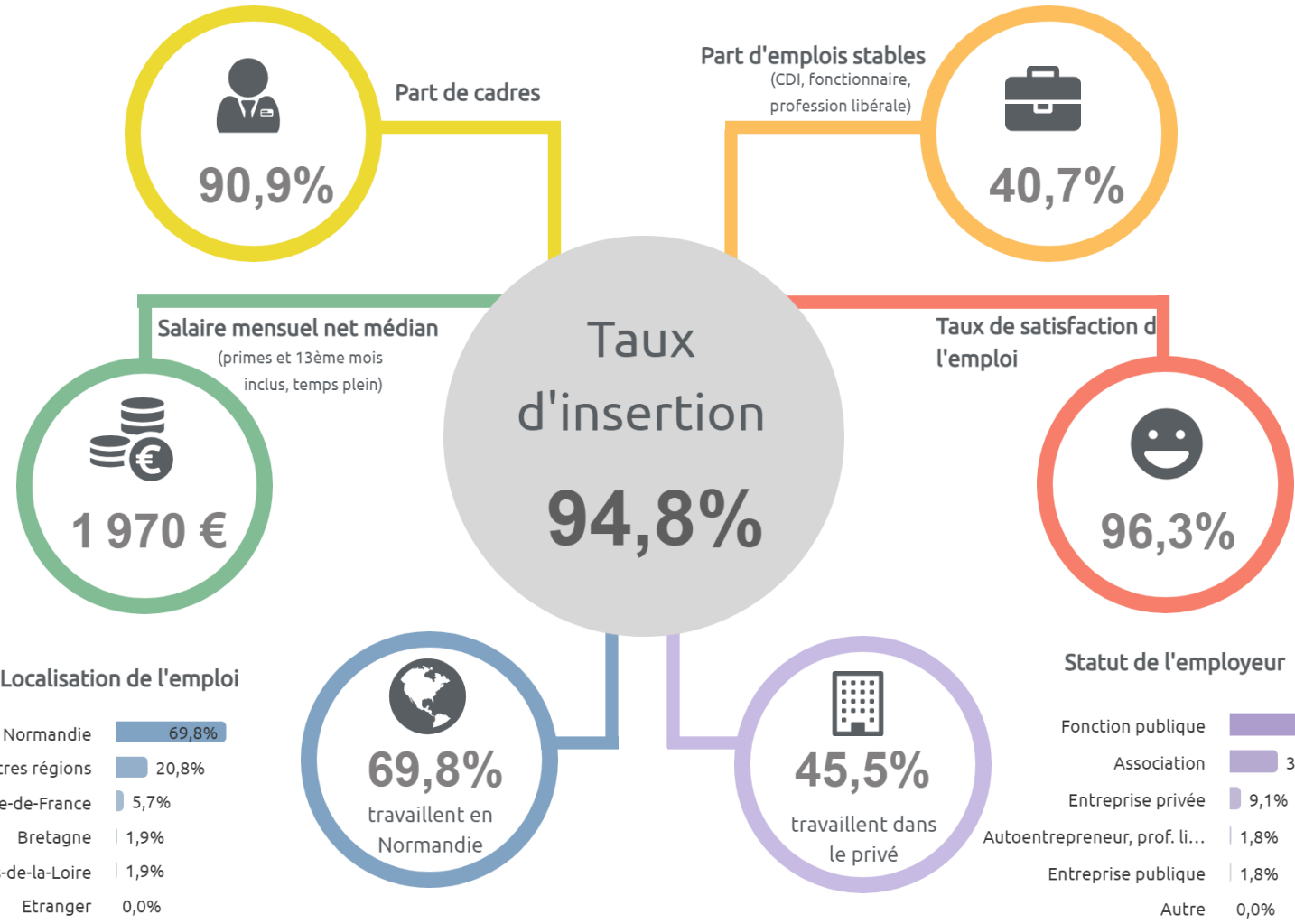
 Vous pouvez filtrer les données en sélectionnant un ou plusieurs critères dans le bandeau ci-dessus. Pour supprimer ces filtres, cliquez sur l'entonnoir.

 75 diplômés 2024
 71 situations connues
95% taux de situation connue

84,5% sont sur le marché du travail 6 mois après l'obtention du diplôme



Temps médian d'accès au 1er emploi 1,8 mois



Source : résultats issus de l'enquête "Situation à 6 mois des étudiants et diplômés UNICAEN" réalisée en 2025 par l'Observatoire UNICAEN.

INSERTION PROFESSIONNELLE 18 MOIS
APRÈS LE MASTER
PROMOTION 2024

L'enquête nationale d'insertion professionnelle est pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cette enquête annuelle est coordonnée en lien avec les observatoires des universités pour mesurer l'insertion professionnelle des diplômés de Master à 18 mois, 12 mois et 6 mois après l'obtention du diplôme.

 Vous pouvez filtrer les données en sélectionnant un ou plusieurs critères dans le bandeau ci-dessus. Pour supprimer ces filtres, cliquez sur l'entonnoir.

 73 diplômés français de formation initiale
 61 répondants
84% taux de réponse

93% des diplômés sont sur le marché du travail
(répondants en emploi ou en recherche d'emploi)

 Temps d'accès au premier emploi
médiane : 3 mois

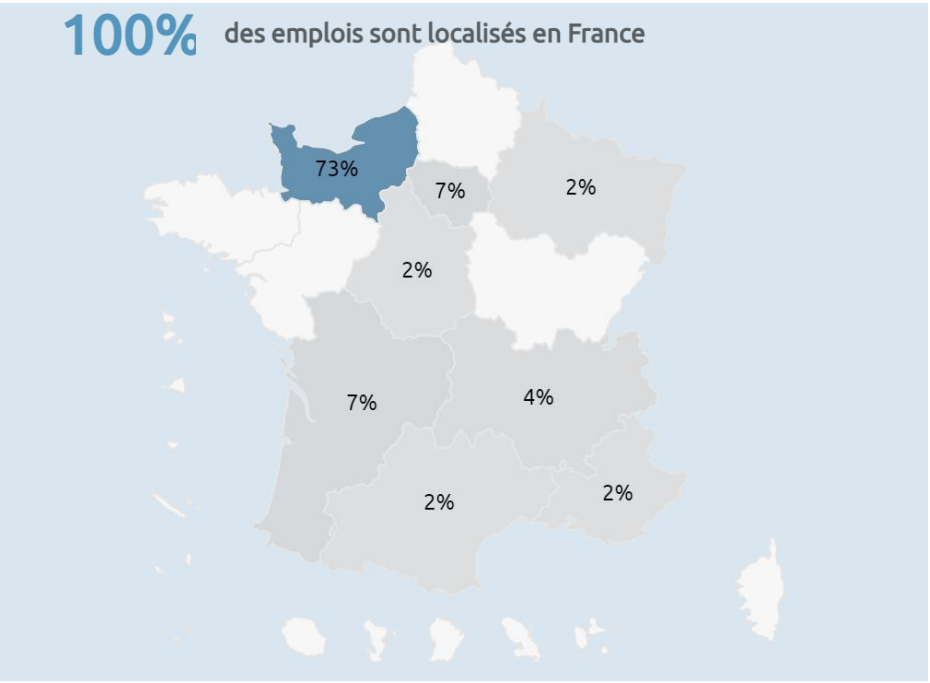
 88% sont satisfaits de leur emploi

 47% ont un emploi stable (CDI, Fonctionnaire, profession libérale)
93% sont cadres



effectif en emploi : 46

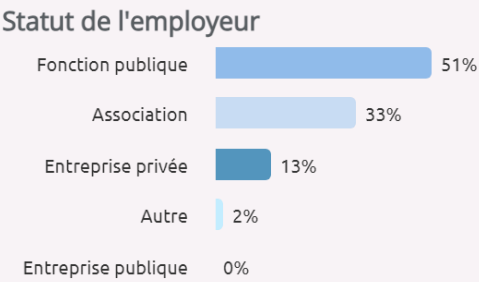
100% des emplois sont localisés en France



 Salaire mensuel net médian (primes et 13ème mois inclus)
2 049 €

 18% des diplômés poursuivent des études après le Master

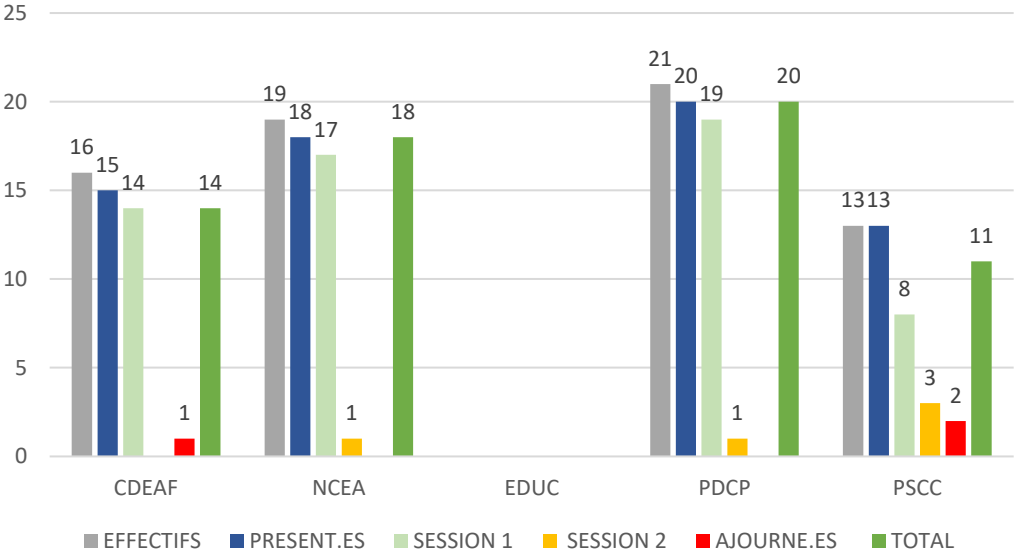
 En savoir plus sur les poursuites d'études en doctorat





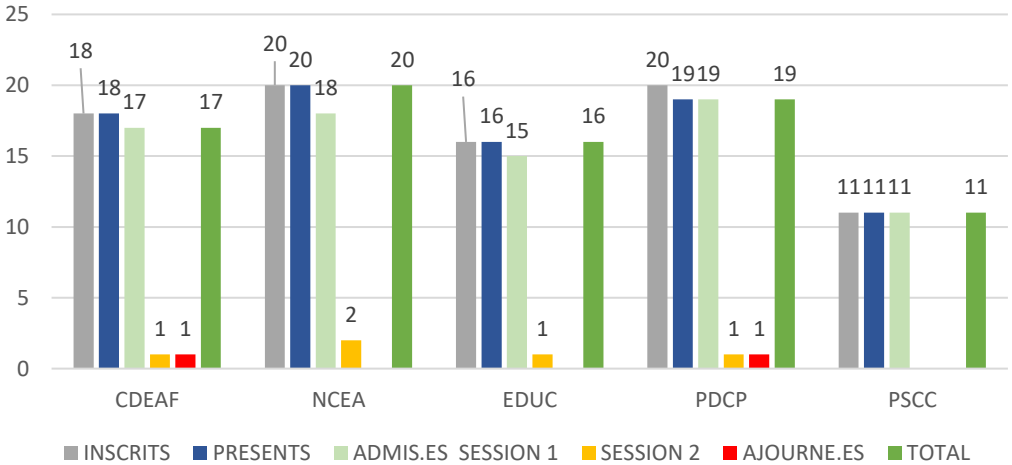
RESULTATS ADMIS.ES 2026-2027

NOMBRE D'ADMIS.ES A L'ISSUE DU MASTER 1



69 étudiant.es inscrit.es, 66 présent.es (1 césure CDEAF, 1 césure, PDCP, 1 visite ERASMUS), 63 étudiant.es admis.es (58 après la session 1, 5 après la session 2), soit un taux de réussite de 95.45%.

NOMBRE D'ADMIS.ES A L'ISSUE DU MASTER 2



85 inscrit.es, 84 présent.es (PDCP = 1 CP en 2 ans),
83 admis.es (80 admis.es en session 1,
3 admis.es en session 2)
1 CP en 2 ans
1 ajourné.e



PROMOTION MASTER 2 2026-2027 65 inscrit.es

	CDEAF	NCEA	EDUC	PDCP	PSCC
EFFECTIF TOTAL	14	18	0	20	13
F. INITIALE	14	18		19	13
F. CONTINUE				1	
ERASMUS ENTRANT				1	
Diplomé.es en stage				2	
Total	14	18	0	23	13

NB : 65 inscrit.es + 1 étudiant.e ERASMUS + 2 titulaires du titre de psychologue venu.es faire un stage complémentaire
Pour une reconnaissance du diplôme en France





LA DIRECTION UFR



- Directeur : Denis Jacquet
- Directrice adjointe : Karine Lebreton
- Directeur administratif : Cédric Dupont
- Responsable de scolarité : Aya Corbel





VOTRE RESPONSABLE D'ANNÉE

Clinique du
Développement de
l'Enfant, de l'Adolescent
et de la Famille
CDEAF



Michèle Molina

Neuropsychologie
Clinique de l'Enfant
à l'Adulte
NCEA



Peggy
Quinette

Psychologie de
l'Education
EDUC



Amélie
Lubin

Psychologie
Psycho-dynamique
Clinique et
Pathologique
PDCP



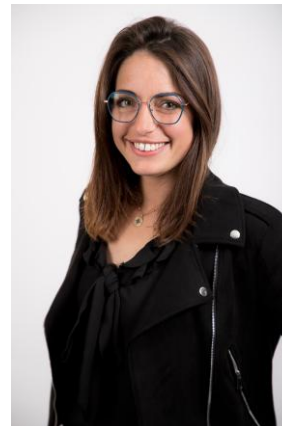
Astrid
Hirschelman

Psychologie Sociale et
Conduite du
Changement : diagnostic
et intervention
PSCC



Magali Clobert

VOTRE GESTIONNAIRE DE SCOLARITÉ



Morgane De Vos





CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT MASTER (CPM) ET COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES

Resp. du Grade de Master :

Michèle Molina :

responsable-psycho-master@unicaen.fr

Dates des 2 CPM et 3 CP annuels

	Dates	Horaires	Salles
CP	jeudi 8 octobre	09h00-12h00	SE 605
CPM	Jeudi 3 décembre	09h00-12h00	SE 005
CP	jeudi 21 janvier	09h00-12h00	SE 605
CP	jeudi 11 mars	09h00-12h00	SE 605
CPM	jeudi 1er avril	09h00-12h01	SE 005
CP	jeudi 13 juillet	09h00-12h02	SE 605

Désignez votre représentant.e CPM et envoyez son nom à
M. Molina, au plus tard
vendredi 11 septembre

EQUIPE ADMINISTRATIVE

DAC : Cédric Dupont

Responsable de scolarité : Aya Corbel

Gestionnaires de scolarité : Soriya Duval (M1)

Morgane De Vos (M2)

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

M2 : Peggy Quinette
M1 : Ludivine Ritz

M2 : Amélie Lubin
M1 : Céline Lanoé

M2 : Michèle Molina
M1 : Coralie Sann

M2 : Astrid Hirschelmann
M1 : Alexandre Ledrait

M2 : Magali Clobert
M1 : Virginie Bagneux

EQUIPE PROFESSIONNELLE

Charlotte Mancel

Catherine Lalevée

Natacha Hoareau

Déborah Therezo

Perrine Izquierdo

Anne Cercelet

Anaëlle Valaunay-Bazire

Luc Vigne

Aline Marie

Julie Le Gras

UN.E REPRÉSENTANT.E ÉTUDIANT.E de M1 et M2
de chaque parcours participe uniquement aux 2 CPM



Calendrier universitaire 2026-2027 - Master de Psychologie



2026												2027																													
Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre					
1 M	Rentrée M1 (10h)		1 J		1 D	TOURNAI	1 M	M1 (3)		1 V	JOUR DE L'AM		1 L	M1 (3)		1 L	CONGÉS		1 J	CPM		1 S	FÊTE DU TRAVAIL		1 M	Soutenance M1 Session 1 Semestre 2		1 J	Soutenance M2 Session 1 (30 juin, 01, 02 juillet)		1 D			1 M	Soutenance M2 Session 2						
2 M	Transversaux M1		2 V		2 L		2 M			2 S			2 M	M1 (3)		2 M			2 V	12		2 D			2 M			2 V			2 L			2 J	Jury M2 Session 2						
3 J	M1 (1)		3 S		3 M	M1 (5)	3 J	Rattrapage cours M1		3 D	CPM		3 M			3 M			3 S			3 L			3 J			3 S			3 M			3 V	Rentrée M1 (10h)	Résultats M2 Session 2					
4 V	1		4 D		4 M		4 V			4 L			4 J	5	July M1 Session 1 Semestre 1	4 J			4 D			4 M	Examens M1 Session 1 Semestre 2		4 V			4 D			4 M			4 S							
5 S			5 L		5 J	9	5 S			5 M	M2 (1)		5 V	Transversaux M1 (1)		5 V	July M2 Session 1 Semestre 1		5 L			5 M			5 S			5 L			5 J			5 D							
6 D			6 M	6	6 V		6 D			6 M	1		6 S			6 S			6 M			6 J	ACCROCHE		6 D			6 M			6 V	9 L		Rentrée M2 (10h)	Transversaux M1						
7 L	Rentrée M2 (10h)		7 M	M2 (3)		7 S			7 L			7 J			7 D			7 D			7 M			7 V			7 L			7 M			7 S			10 M	M2 (1)				
8 M			8 J	CP		8 D			8 M	M2 (7)		8 V			8 L			8 L			8 J			8 S	ARRÊTÉS		8 M			8 J	July M1 Session 2		8 D			11 M	M1 (1)				
9 M	M2 (1)		9 V			9 L			9 M			9 S			9 M	M1 (4)		9 M	M1 (5)		9 V			9 D			9 M	July M1 Session 1 Semestre 2		9 V	Résultats M1 Session 2		9 L			12 J	1				
10 J	2		10 S			10 M	M2 (3)		10 J	Rattrapage cours M2		10 D			10 M	Résultats M1 & M2 Session 1 Semestre 1		10 M	10		10 S			10 L			10 J			10 S			10 M			13 V					
11 V	Journée Intégration M1/M2		11 D	11 M		ARRÊTÉS	11 V		11 L			11 L			11 J	6		11 J	CP		11 D			11 M			11 V	Résultats M1 Session 1 Semestre 2		11 D			11 M			14 S					
12 S			12 L			12 J	10		12 S			12 M	M2 (2)		12 V	Pas de stage		12 V	Séminaire Master		12 L			12 M			12 S			12 L	July M2 Session 1		12 J			15 D					
13 D			13 M	M1 (3)		13 V			13 D			13 M	2		13 S			13 S			13 M			13 J			13 D			13 M	CP		13 V			16 L	Transversaux M1				
14 L			14 M			14 S			14 L	Pas de cours		14 J			14 D			14 D			14 M	M2 (3)		14 V			14 L	Dépôt TER M2 Session 1 (avant 12h)		14 M	FÊTE NATIONALE		14 S			17 M					
15 M	M1 (3)		15 J	7		15 D			15 M	Examens M1/M2 Session 1 Semestre 1		15 V			15 L			15 L			15 J			15 S			15 M			15 J	Résultats M2 Session 1		15 D			18 M	M2 (2)				
16 M			16 V			16 L			16 M			16 S			16 M	M2 (3)		16 M	M2 (4)		16 V			16 D	FÉRIÉS		16 M	Examens M2 Session 1 Semestre 2		16 V			16 L			19 J	2				
17 J	Journée inter-parcours M1/M2		17 S			17 M	M1 (7)		17 J			17 D			17 M			17 M			17 S			17 L	LUNDI DE PENTECÔTE		17 J			17 S			17 M	Stage possible M2 Session 2 (Si minimum stage présent)		20 V					
18 V			18 D			18 M			18 V			18 L	3		18 J	7		18 J	11		18 D			18 M	Dépôt TER M1-Session 1 (avant 12h)		18 V			18 D			18 M			21 S					
19 S			19 L			19 J	11		19 S			19 M	Stage possible M1 & M2		19 V			19 V			19 L			19 S			19 M			19 L			19 J			22 D					
20 D			20 M	M2 (4)		20 V			20 D			20 M			20 S			20 S			20 J			20 D			20 J	Rattrapage cours M2		20 D			20 M			20 V			23 L		
21 L			21 M			21 S			21 L	CONGÉS		21 J	CP	Date finale 2nde chance M2	21 D			21 D			21 J			21 L	M2 (7)		21 V	Dépôt TER M2 Session 2 (avant 12h)		21 M	Stage possible M2 Session 2		21 S			24 M					
22 M	M2 (2)		22 J	8		22 D			22 M			22 V			22 L			22 L			22 J			22 S			22 M			22 J			22 D			25 M					
23 M			23 V			23 L			23 M			23 S			23 M	M1 (5)		23 M	M2 (5)		23 V			23 D			23 M	Examens M1 Session 2		23 V			23 L	Stage possible M2 Session 2 (Si minimum stage présent)		26 J					
24 J	4		24 S			24 M	M2 (3)		24 J			24 D			24 M			24 M			24 S			24 L			24 J			24 S			24 M			27 V					
25 V			25 D			25 M			25 J	M2		25 L			25 J	9		25 J	12		25 D			25 M			25 V	Date finale 2nde chance M2		25 D			25 M			28 S					
26 S			26 L			26 J	12		26 S			26 M	Stage possible M1 & M2		26 V			26 V			26 L			26 M			26 S			26 L			26 J	Dépôt minime M2 Session 2 (avant 12h)		29 D					
27 D			27 M	CONGÉS		27 V			27 D			27 M			27 S			27 S			27 J			27 D			27 J			27 D			27 M			27 V					
28 L			28 M			28 S			28 L	CONGÉS		28 J			28 D			28 D	FÊTES		28 M	CONGÉS		28 V			28 L	Soutenance M1 Session 2 (28 & 29 juin)		28 M			28 S								
29 M	M1 (4)		29 J			29 D			29 M			29 V	4					29 L	LUNDI DE PÂQUES		29 J			29 S			29 M			29 J			29 D								
30 M	5		30 V			30 L			30 M			30 S			30 S			30 M	M1 (7)		30 V			30 D			30 M	Soutenance M2 Session 1 (30 juin, 01, 02 juillet)		30 V			30 L								
			31 S						31 J			31 D												31 L						31 S	Date finale fin de stage M2		31 M								

M1	M2
Rattrapage	Congés UPB
Journée M1/M2	Évén. Mus. master
Vacances scolaires zone B	
CP	CPM
Commission pédagogique/Conseil de perfectionnement Master	

L'ARCHITECTURE DU M2

Identique pour tous les parcours

390h (60h CM / 330h TD) ; 300h stage

MASTER 2

SEMESTRE 4

BLOC 2 : CONDUIRE UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE (20 ECTS)

UE19 S'autoévaluer, communiquer
50h TD (5 ECTS)

UE20 Gérer des contextes professionnels complexes, prendre des responsabilités, adapter sa posture, contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles, 70h TER + 200h stage + 20h TD (15 ECTS)

BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION (10 ECTS)

UE16 Mobiliser des savoirs spécialisés
30h CM (4 ECTS)

UE17 Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions
40h TD (3 ECTS)

UE18 Résoudre des problèmes, développer des approches stratégiques
60h TD (3 ECTS)

SEMESTRE 3

BLOC 2 : CONDUIRE UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE (10 ECTS)

UE15 Développer une posture professionnelle, communiquer, Gérer des contextes professionnels complexes
60h TD (10 ECTS) (+ 30h TER + 100h Stage h étudiant)

BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION (20 ECTS)

UE12 Mobiliser des savoirs spécialisés
30h CM (8 ECTS)

UE13 Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions
40h TD (6 ECTS)

UE14 Résoudre des problèmes, développer des approches stratégiques
60h TD (6 ECTS)



Modalités de contrôle des connaissances

Assiduité

LA PRÉSENCE EN COURS EST OBLIGATOIRE

- Emargement systématique dans toutes les UE et surtout les Ues validées par assiduité

3 absences sur une UE entraînent la non validation de l'UE

- Absences justifiées : maladie, RDV médical, raisons familiales : pièces justificatives à transmettre à la scolarité
- Exceptions : contraintes institutionnelles de stage, RDV emploi : envoi mel au responsable d'année pour demande d'autorisation d'absence avec copie à la gestionnaire de scolarité
- Activité salariée ? : contacter votre responsable d'année rapidement

→ **Prévenir la scolarité, votre responsable d'année et les intervenants**

(RDV avec un EC pour TER ou référent universitaire ne devra pas avoir lieu sur le temps de cours)





MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (MCCC)

- **TOUS LES ÉTUDIANTS SE PRÉSENTENT EN SESSION 1**
- La seconde chance est proposée aux étudiant.es qui, sur justificatif, n'ont pu se rendre aux examens de session 1.
- Pour l'UE20 du Bloc 2, la session 2 est réservée au cas exceptionnel d'étudiant.e.s ayant rencontré des difficultés liées à la recherche ou à la réalisation du stage, après accord de la ou du responsable d'année.
- L'année est validée lorsque les 2 blocs d'enseignements sont validés.



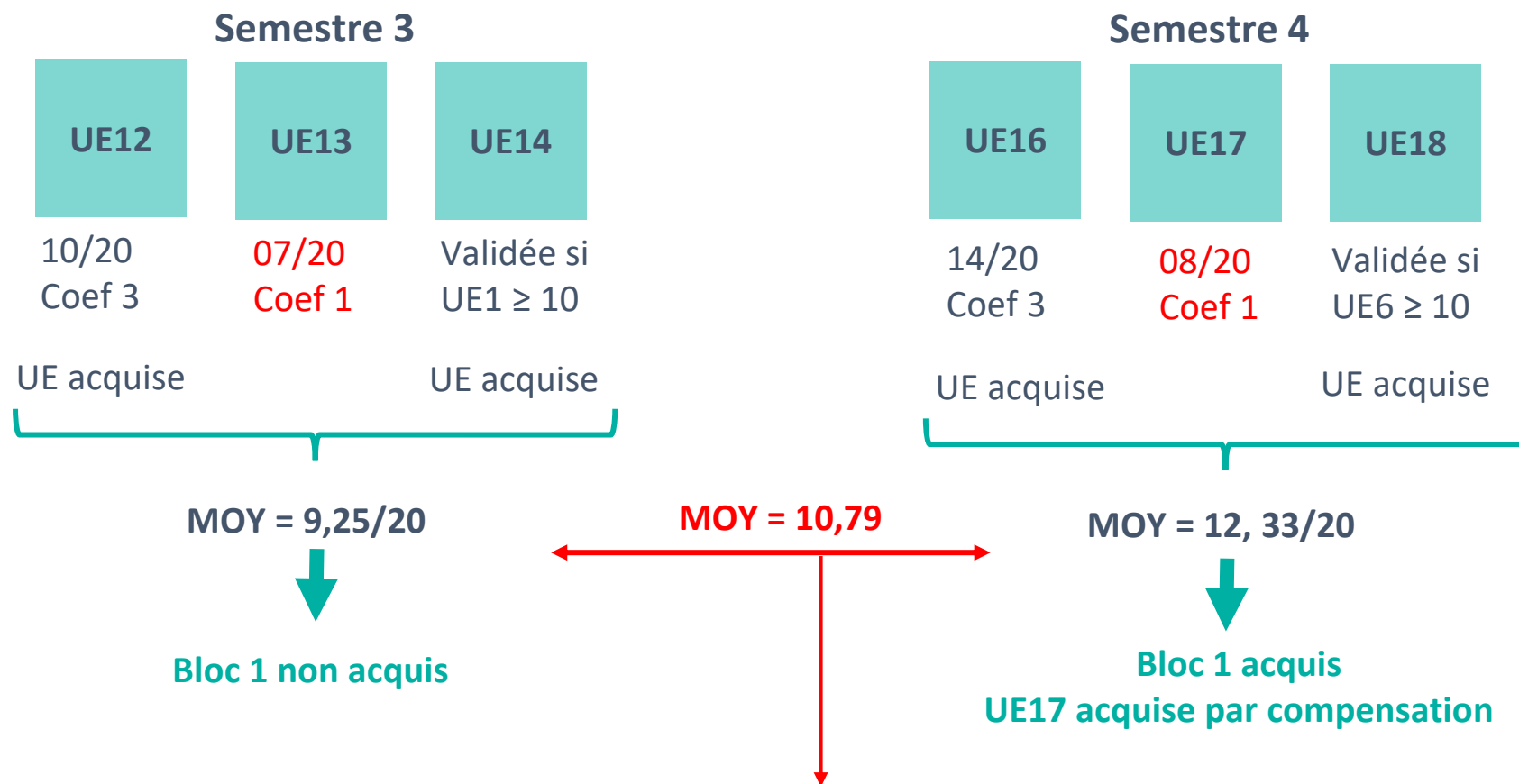


MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (MCCC)

COMPENSATION

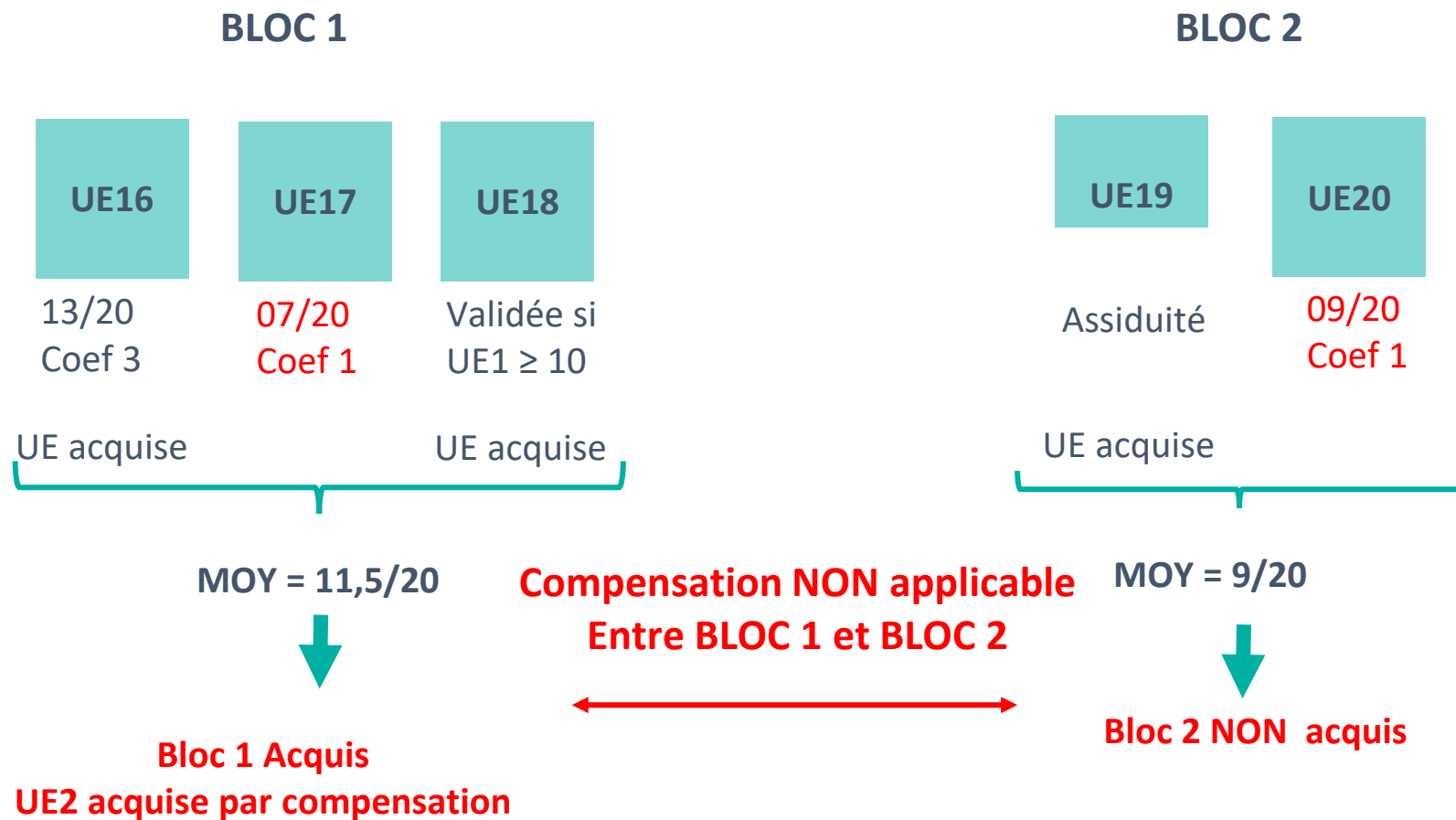
- Entre les UE d'un même bloc
- SAUF bloc 2 /semestre 2 : compensation uniquement si $UE20 \geq 10$
- Entre des blocs identiques Mais dans la même session

Exemple 1 : Compensation entre les UE d'un même bloc : BLOC 1, session 1 SI UE20 VALIDEES EN SESSION 1



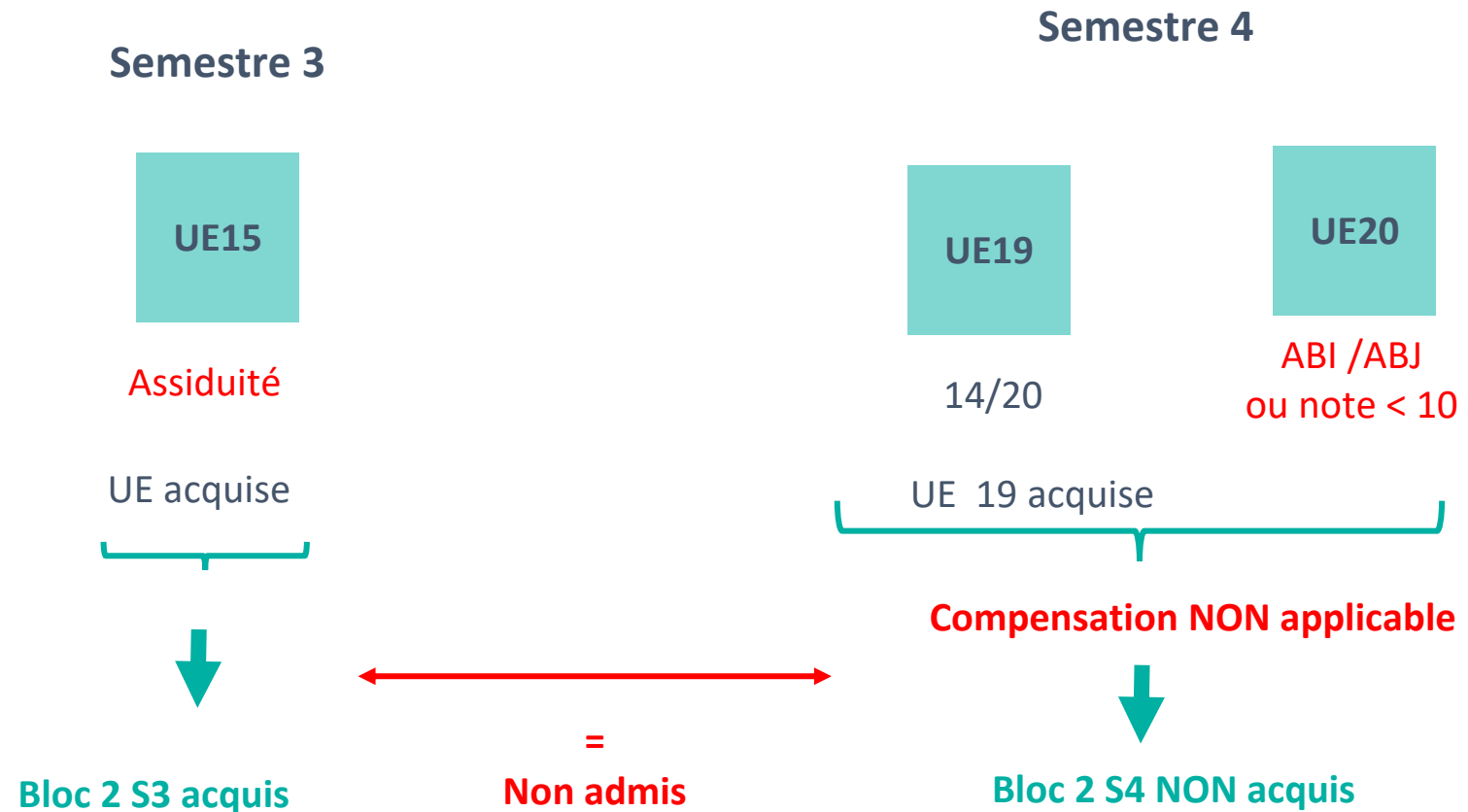
Bloc 1 et UE2 acquis par compensation si bloc 2 validé en session 1
SINON TOUTES LES UEs DU BLOC 1 NON VALIDEES EN SESSION 1 NE SONT PAS ACQUISES

Exemple 1 : Pas de compensation entre Bloc 1 et Bloc 2



Exemple 3 : BLOC 2, session 1

L'UE20 NE PEUT ETRE COMPENSEE, UNE NOTE > 0 ou $+ 10$ EST INDISPENSABLE





OBJECTIFS DU STAGE DE MASTER 2: AUTONOMIE

STAGE EN RESPONSABILITÉ = PHASE DE PROFESSIONNALISATION

L'étudiant-e doit expérimenter activement sa future pratique

- Participation active aux actions et missions du psychologue/professionnel telles qu'elles sont définies dans le cadre institutionnel du lieu de stage (conduite de bilan, entretien, réunions, etc.)
- Acquisition d'une autonomie dans la pratique auprès des patients et de leur famille ou des individus ainsi que dans le travail institutionnel au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Mise en œuvre de compétences pratiques et acquisition de compétences réflexives nécessaires à l'activité clinique du psychologue / à la pratique professionnelle

A l'issue du stage l'étudiant-e devra avoir acquis un niveau d'expertise suffisant (savoirs-faire, savoirs-être) pour assumer l'ensemble des missions du psychologue et les responsabilités qu'elles engagent.

Pour toutes difficultés contacter votre référent-universitaire





Le stage est d'une durée de **300h obligatoires minimum ou plus**

1 seul stage à privilégier

Terrain de stage de M2 différent de celui de M1

(sauf cas exceptionnel dans le respect du projet professionnel de l'étudiant et après accord du responsable d'année)

- Le stage devra impérativement se dérouler pendant les périodes définies par le calendrier universitaire
 - pas de stage durant les vacances de Noël (période d'interruption)
 - pas de stage au-delà de la validation de l'année (pas de stage durant la période estivale)
 - stage uniquement sur la période des 5 jours de la semaine (pas de stage le week-end)
 - une journée de stage n'excédera pas 7h (hors temps de repas)
- La gratification pour les stages de Master n'est pas obligatoire (car d'une durée inférieure à 308h) mais pourra être proposée par l'organisme d'accueil
- **AUCUN STAGE NE PEUT DEBUTER SANS CONVENTION SIGNED**
- **DATE DE DEBUT DES STAGES : Conventions établies à partir du 14 septembre pour un début de stage le 28 septembre 2026**





STAGE PROFESSIONNEL: *Convention sur ESUP stage via votre ENT*

- Etre inscrit au préalable en Master
- Lire le message rédigé par la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) à destination des étudiants,
- prendre connaissance du tutoriel d'ESUPstage <https://stage.unicaen.fr>
- Se référer au guide des stages sur le site de l'[UFR https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/stages/stage-master-psychologie/](https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/stages/stage-master-psychologie/)
- Se munir de toutes les informations requises avant de créer la convention: toute convention mal renseignée lors de la première connexion entrainera un retard dans sa validation ;
- les dates et jours de présence définis avec le tuteur ou la tutrice de stage en respectant le calendrier universitaire **ne figurent pas** sur la convention de stage : **seule la date de début et de fin du stage y figurent.**
- Relever le numéro de la convention après création



Après validation administrative de la convention par la gestionnaire de scolarité et sa validation pédagogique par votre référent.e universitaire (un courriel vous sera envoyé), imprimer la convention en 3 exemplaires, les faire signer par les différentes parties dans cet ordre :

- 1) Vous : signature numérique
- 2) Etablissement d'accueil : votre tuteur ou tutrice et la direction de l'établissement avec le tampon de l'organisme et la signature numérique
Après dépôt à l'UFR de 3 exemplaires papiers au bureau de scolarité master:
- 3) Université : votre référent.e universitaire (s'il.elle n'a pas déjà signé) et le Directeur de l'UFR qui appose sa signature **manuscrite**.



- **1. Evaluation par le tuteur de stage : le carnet de stage**
 - Evaluation détaillée par items et commentée (points forts/points faibles) 2 fois :
 - à mi-parcours → accord de poursuite du stage (à faire viser par votre référent universitaire), c'est à vous d'organiser ce moment de rencontre (entretien tel. ou visite)
 - en fin de stage → avis favorable ou défavorable du tuteur, de la tutrice
- **2. Evaluation par le rapport de stage** (écrit coef 2)
 - Format du rapport variable selon les parcours et le projet professionnel de l'étudiant-e (doctorat), cf réunion de parcours
 - Noté par un professionnel ou E-C (non référent universitaire de l'étudiant-e)
Note finale prenant en compte l'évaluation du tuteur de stage = note de stage
- **3. Evaluation par la soutenance orale de fin d'études** (oral coef 1)
- ❖ **Attestation de stage** : délivrée en fin de stage par l'établissement d'accueil attestant du N heures réalisées



STAGE PROFESSIONNEL

Toutes les informations utiles :

- onglet stage du site de l'UFR

<https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/stages/stage-master-psychologie/>

- guide des stages étudiants UNICAEN

<https://www.unicaen.fr/formation/stage-emploi-alternance/tout-savoir-sur-le-stage/>

- ou directement sur le site du ministère de l'enseignement supérieur :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-des-stages-etudiants-informations-pratiques-46518>

**Guide
des stages
étudiants**





MÉMOIRE PROFESSIONNEL OU TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE/

Environ **100 heures de travail**

Le mémoire professionnel ou le TER doit faire état d'un travail clinique ou de recherche en psychologie, original et théoriquement fondé, en lien avec le lieu de stage et/ou les problématiques de la population rencontrée

- **La thématique du TER** est proposée par l'étudiant.e et est négociée avec un encadrant EC du parcours et le tuteur de stage, *cf. réunion de parcours*
- **Format du mémoire** variable selon le parcours et le projet professionnel de l'étudiant.e (document distinct ou non du rapport de stage), *cf. réunion de parcours*
- Remise potentielle d'une première version du mémoire à l'encadrant.e
- **Evaluation**
 - Mémoire écrit : (coef 2) noté par un ou deux E-C, *variable selon le parcours*
 - Soutenance orale de fin d'études (coef 1), 30 minutes max, jury composé d'au moins 2 EC : Resp. année + tuteur de stage + lecteur-s du/des documents + EC encadrant TER + référent univ.

Possibilité d'une convention pour recueil de données, hors Esupstage : envoyer demande par mel au resp. année et encadrant TER, copie à la gestionnaire



La plateforme elearning de l'Université de Caen Normandie

<https://ecampus.unicaen.fr/>

PSYCHOLOGIE - Master 1 et 2 : Informations Générales

Tableau de bord ► Cours ► Espaces complémentaires ► UFR PSYCHOLOGIE ► PSYCHOLOGIE - Master 1 et 2 : Informations Générales

Général

ARCHITECTUR...

DATES IMPORT...

MESSAGERIE : ...

STAGE

TER - MEMOIRE

PAGE DE GARD...

SEMINAIRE RE...

CPM

LECTURES CO...

INSERTION PR...

ORGANISATIO...

GLOSSAIRE

CONVENTIONS...



RESSOURCES



➤ Administratives

- Site internet de l'UFR <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/>
- Guide des études (en ligne)
- Panneaux d'affichage de l'UFR (Bâtiment L, 4ème étage) et des salles dédiées
- L'UFR
- CROUS (Bourses)
- SSE : à **contacter pour toute demande d'aménagement**

➤ Pédagogiques

- Espace Numérique de Travail <https://ent.normandie-univ.fr/>
- E-enseignement <https://ecampus.unicaen.fr/>
- Bibliothèque Universitaire <http://scd.unicaen.fr>
- Testothèque/Bibliothèque Pierre Sineux : contacter Mr Aguert



Utilisation de la messagerie

- Utilisez exclusivement votre adresse de messagerie unicaen (numéro@etu.unicaen.fr) pour tous vos échanges avec les enseignants, les gestionnaires de scolarité, les professionnels et dans toutes situations où vous vous adressez à une personne avec votre statut d'étudiant.
- Consultez régulièrement votre messagerie (si besoin transférez vos messages sur votre adresse personnelle mais attention de toujours répondre avec votre adresse unicaen!).
- Les messages doivent être envoyés dans la période allant de 7h30 à 20h du lundi au vendredi (pas le week-end!), aucun message ne doit être envoyé les samedis, dimanches et jours fériés (fonction « *envoyer plus tard* » dans le menu déroulant de la fonction « *envoyer* » de Zimbra).
- Les messages devront être rédigés dans le respect des règles de bienséance et de courtoisie, et dans le respect du cadre professionnel, des fonctions et missions de chacun.
- Signez votre message en indiquant clairement vos Prénom, Nom, parcours et année. Vous pouvez créer une signature automatiquement insérée à la fin de vos messages dans Zimbra (Fonction "Préférences" rubrique "signature").
- Conservez l'historique des échanges dans vos réponses (Fonction "Préférences" rubrique "Mail")





ENGAGEMENT ETUDIANT

- **L'engagement étudiant reconnu !**

Favoriser **l'engagement citoyen** des étudiants

L'évaluer et lui donner une **reconnaissance officielle** via le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC)

Différents engagements possibles dans **des parcours labellisés**

<https://www.unicaen.fr/formation/accompagnement-et-reussites-etudiantes/engagement-etudiant-et-si-vous-vous-engagez/>

- **FSDIE Fonds de solidarité & de développement des initiatives étudiantes**

Financer des projets portés par les associations étudiantes UNICAEN

6 à 8 commissions par an réparties sur l'année universitaire

<https://www.unicaen.fr/evenement/fonds-de-solidarite-et-de-developpement-des-initiatives-etudiantes-fsdie/>

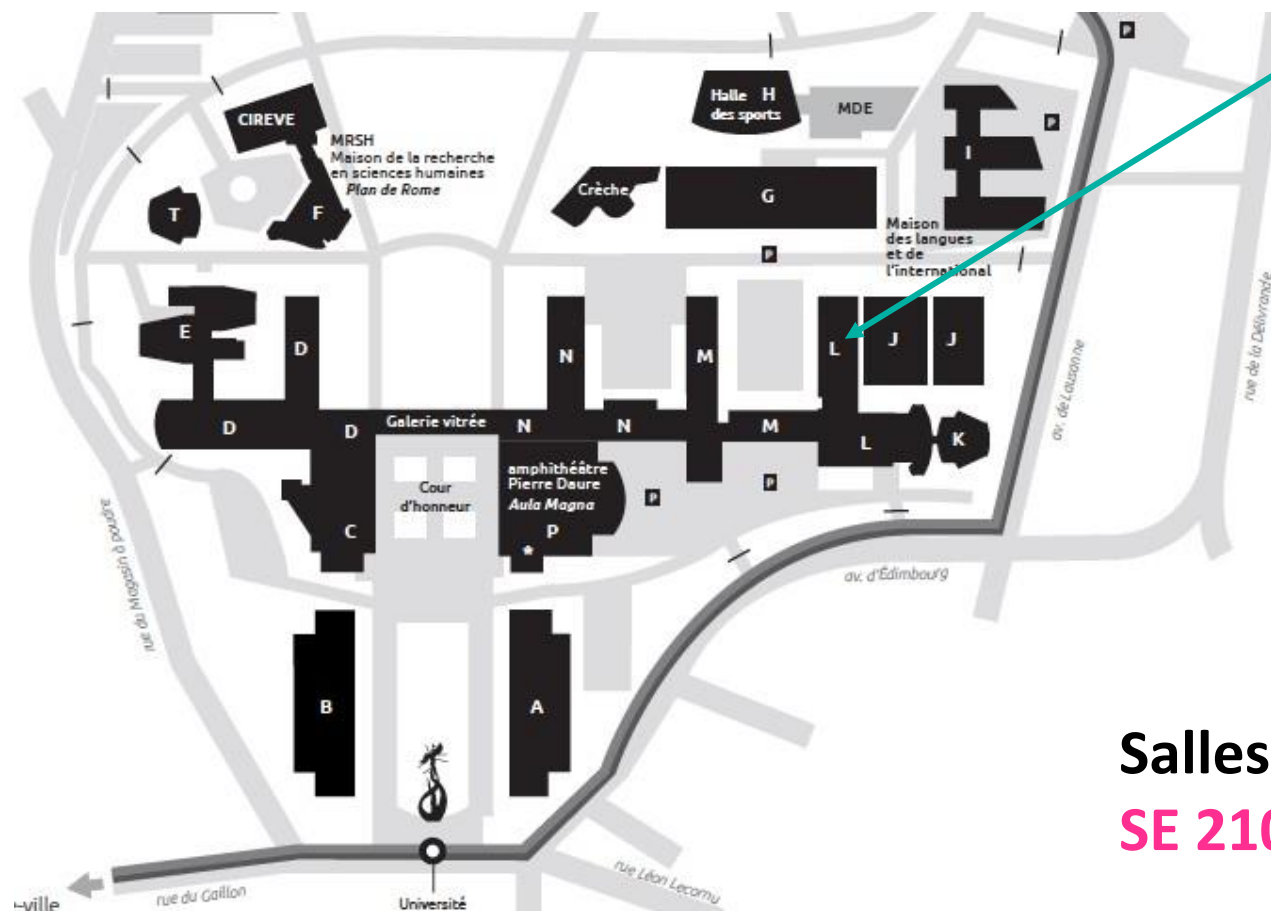




BUREAUX UFR

4^{ème} étage bâtiment L

Solarité Master, porte SE 409



Salles de cours dédiées

SE 210, SE 307, SE 407, SE 508, SE 609





<https://www.unicaen.fr/je-reussis-ma-rentree-2/>



Je réussis ma rentrée 2026

publié le 7 juillet 2026 · [Vie de campus](#) · [Vie de l'institution](#)

 Lecture 1 minute

La rentrée universitaire se prépare dès le mois de juillet avec l'inscription, la recherche de logement, le repérage des campus... et se poursuit jusqu'en octobre. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, l'université de Caen Normandie vous propose différents moments de rencontres et vous accompagne dans vos démarches.



Exclusivement votre adresse de messagerie
unicaen (numero@etu.unicaen.fr)
7h30 à 20h du lundi au vendredi

<https://www.unicaen.fr/formation/accompagnement-et-reussites-etudiantes/engagement-etudiant-et-si-vous-vous-engagez/>



<https://fondation1432.unicaen.fr/programme-bourse-1432/>

**Le bizutage est un
délict puni par la loi**

N° vert : 0 800 142 144

ARTICLE 225-16-1 DU CODE PÉNAL MODIFIÉ PAR LA LOI DU 27 JANVIER 2017
Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants ou à consommer de l'alcool de manière excessive, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, sportif et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende.





SSE : SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE



DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 00 À 18 H 00
Avec ou sans rendez-vous

- Confidentialité
- Tiers payant intégral
- Venir avec
 - Carnet de santé /Vaccination
 - Carte vitale
 - Mutuelle
- <https://www.unicaen.fr/structure/service-de-sante-etudiante-sse/>



Les antennes

Campus 2

Campus 3

Vire

Lisieux

Alençon

Cherbourg

St Lô





Soins infirmiers



✓ Bilan médico psycho social

✓ Soins



✓ Prélèvements sanguins

✓ Ecoute active

Santé mentale Bien être



L'équipe :

✓ 2 psychiatres

✓ 5 psychologues

✓ 1 sophrologue

✓ 1 infirmière

formée en

pédagogie

perceptive



**Les
prises en
charge
possibles
au SSE**



Médecine générale



Centre de vaccination



Vie sexuelle et affective



Gynécologie



Dépistage des
infections sexuellement
transmissibles

Contraception
d'urgence



Conseils en vie affective
et sexuelle

Service social

Prévention



Nutrition
Diététicienne



Aménagement /
situations de handicap



Activité physique
adaptée



Tabacologie /
Addiction



Étudiants
internationaux



SSE

SERVICE
DE **SANTÉ**
ÉTUDIANTE



**TA SANTÉ,
NOTRE PRIORITÉ.**

**UNE QUESTION ?
UN SOUCI ?**

PRENDS RENDEZ-VOUS :

[www.unicaen.fr/
offre-de-sante-du-sse](http://www.unicaen.fr/offre-de-sante-du-sse)





SSE - SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

L'ÉQUIPE DU SSE — SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE EST LÀ POUR TOI

POUR TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les prestations proposées par le SSE sont disponibles pour tout étudiant ou étudiante de l'université de Caen Normandie ou un des établissements ayant conventionné avec l'université.

AVEC DES PROFESSIONNELS

Toute l'équipe du SSE est tenue au secret professionnel, les échanges sont confidentiels.

UNE PRISE EN CHARGE FACILITÉE

L'équipe du SSE reçoit avec ou sans rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue en quelques clics en ligne et un accueil est assuré sur place.

AVEC LE TIERS PAYANT INTÉGRAL

Le SSE pratique le tiers payant intégral ce qui permet aux étudiants et aux étudiantes de consulter sans avoir de paiement à effectuer : penser à apporter sa carte vitale, ainsi que sa carte mutuelle et son carnet de vaccination.



TA SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

➤ par internet sur www.unicaen.fr/offre-de-sante-du-sse



➤ sur place au SSE, au nord du campus 1

SSE, LE SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

Pour les envois postaux :

SSE - Service de santé étudiante

Esplanade de la Paix - CS 14032

14032 Caen Cedex 5

téléphone 02 31 56 52 30

courriel sse.secretariat@unicaen.fr

Adresse du SSE :

● campus 1 - arrêt de tram « CROUS-SUAPS », lignes 1 et 2.

Face au stadium



UNICAEN - DIRCOM - SSE | 2023-04

SSE

SERVICE
DE SANTÉ
ÉTUDIANTE

TA SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ.

UNE QUESTION ? UN SOUCI ?

PRENDS RENDEZ-VOUS :

www.unicaen.fr/offre-de-sante-du-sse



MÉDECINE GÉNÉRALE • SANTÉ MENTALE
ÉVALUATION MÉDICO-PSYCHO-SOCIALE
HANDICAP • ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE • NUTRITION
VACCINATION • SOINS INFIRMIERS
TABACOLOGIE • ADDICTOLOGIE



UN UNIVERSITÉ
DANS
NORMANDIE

WWW.UNICAEN.FR



Normandie Université



Lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/campus-durables-et-responsables/egalite-et-parite/lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/>

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles ?

Contactez la cellule d'écoute de l'université

cellule-ecoute@unicaen.fr



cellule-ecoute@unicaen.fr



Normandie Université

NOTE SUR LE LOGEMENT ÉTUDIANT

LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS EXISTANT AU SEIN DE
L'UNIVERSITÉ

Dernière mise à jour du document : 25/06/2026

<https://webmail.unicaen.fr/public/pdfjs/web/viewer.jsp?file=https%3A%2F%2Fwebmail.unicaen.fr%2Fservice%2Fhome%2F~%2F%3Fauth%3Dco%26loc%3Dfr%26id%3D869226%26part%3D2>



**BONNE RENTREE
BONNE ANNEE UNIVERSITAIRE !**

